



## **LES MOITIERS D'ALLONNE**

### **MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 DU PLU**

# **AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES**

1. Avis du Comité Régional de la Conchyliculture ;
2. Avis de la commune des Moitiers d'Allonne ;
3. Avis de la Chambre d'agriculture de la Manche ;
4. Avis de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ;
5. Avis du département de la Manche ;